

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-578385

par courrier  
64393

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

0903

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : 999,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Ghali IRAQI  
Professeur de Pneumologie  
19, Angie Rue Oued Fes et Draa Agdal  
Immeuble Yatribi App 1 R.D.C Rabat  
Tél/Fax : 05 37 68 60 00

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : M. Benhaddouch Lahcen Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : NABAT

Signature de l'adhérent(e) :

3 MARS 2021

Le : 11 MARS 2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11.3.21	CS		3000	INP : Non modifiée Docteur Ghali IRAQ Professeur de Radiologie

<b>EXECUTION DES ORDONNANCES</b>		
Cachet du Pharmacien ou du Formisseur	Date	19, Angle Rue Oued Fes et Draa Agda Immeuble Yatribi App.1 R.D.C - Rabat Tél/Fax : 05 37 68 60 00 Montant de la Facture
	11/13/21	690,-

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES													
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.													
<b>Important :</b> Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.													
<p><b>SOINS DENTAIRES</b></p>	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>									
<b>COEFFICIENT DES TRAVAUX</b> <input type="text"/>													
<b>MONTANTS DES SOINS</b> <input type="text"/>													
<b>DEBUT D'EXECUTION</b> <input type="text"/>													
<b>FIN D'EXECUTION</b> <input type="text"/>													
<p><b>O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES</b></p>	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>									
	<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	
	H	25533412	21433552										
	D	00000000	00000000										
	B	35533411	11433553										
<b>MONTANTS DES SOINS</b> <input type="text"/>													
<b>DATE DU DEVIS</b> <input type="text"/>													
<b>DATE DE L'EXECUTION</b> <input type="text"/>													

# Docteur Ghali IRAQI

Professeur de Pneumologie  
 Ex directeur et chef de service de Pneumologie du  
 C. H. U Moulay Youssef - Rabat  
 Spécialiste des maladies respiratoires de la  
 Faculté de médecine de Toulouse  
 Adultes - Enfants  
 Asthme - Tuberculose - maladies allergiques  
 Apnées du sommeil - consultation anti-tabac  
 Explorations fonctionnelles et endoscopiques



# الدكتور غالى عراقي

أستاذ في أمراض الجهاز التنفسى  
 مدير سابق ورئيس المصلحة  
 بمستشفى مولاي يوسف بالرباط  
 اختصاصي، خريج كلية الطب بتولوز - فرنسا  
 البالغين - الأطفال  
 الضيق - السا - الحساسية - أمراض التدخين

ية

Foster 100/6µg, solution pour  
 Inhalation en flacon pressurisé

Distribué par PROMOPHARM S.A.  
 Z.I. du Sahel - Had Soualem

PPV : 291DH00

Rabat, le : 11/3/2021

N° Recette Laien

① Foster  
 $(291 \times 2) = 582 -$   
 108,--  
 690,--  
 Rec 3 mes

Pharmacie AZ-ZAHRA  
 Dr. Bensouda Mohammed  
 Oussama  
 19, Angle Rue Oued Fes et Draa Agdal  
 Immeuble Yatribi App 1 R.D.C - Rabat  
 Tél/Fax : 05 37 80 71 00  
 7 Bis. Av. Oued Borhan, Hay Al Inbiat  
 Sala - Tél. : 05 37 80 71 00

Docteur Ghali IRAQI

Professeur de Pneumologie

19, Angle Rue Oued Fes et Draa Agdal Immeuble Yatribi App 1 R.D.C - Rabat  
 19, زاوية زنقة واد فاس ودرعة - عمارة يتربى - شقة 1 أكادا - الرباط

Tél/Fax : 05 37 68 60 00

الهاتف / الفاكس : 06 94 13 13 94  
 GSM : 05 37 80 71 00  
 E-mail : ghaliiraqi1@gmail.com البريد الإلكتروني



TD - 1401  
 Lot N° : L017082  
 Date Expiration : 310823

vitamix®  
 Ostéo  
 PPC : 108 DH  
 49,5€

Foster 100/6µg, solution pour  
 Inhalation en flacon pressurisé

Distribué par PROMOPHARM S.A.  
 Z.I. du Sahel - Had Soualem

PPV : 291DH00